

CENTRE DE FORMATION POUR FONCTIONNAIRES OU TERRAIN FAVORABLE POUR LA CRITIQUE ET LA RÉVOLTE?

La formation juridique à Prague et à Olmutz à l'époque du *Vormärz*

Helmut Slapnicka

Dans cette étude, après avoir tout d'abord passé en revue les thèmes des conférences réparties sur quatre ans par le règlement universitaire de 1810, l'auteur analyse l'origine sociale, territoriale et nationale de quatorze professeurs de Prague et de dix-neuf professeurs d'Olmutz, qui ont tenu les conférences obligatoires des études juridico-politiques entre 1810 et 1848, ainsi que leurs publications, leurs difficultés avec la censure, leurs formations et carrières professionnelles, la préférence de nominations d'«enfants du pays» sur celle d'étrangers et la reconversion dans d'autres professions. Il en ressort surtout que les professeurs étaient titularisés jeunes. En dernier lieu, l'auteur examine la position des représentants de l'École de Droit Historique qui ont critiqué la formation juridique du *Vormärz*, qui était orientée d'après la loi naturelle et à but professionnel, ainsi que la méthode exégète dans les matières du droit positif (des «lois de la patrie»).